LETTRE INFOS CD34FFMJSEA



MINISTÈRE DES SPORTS

Liberté Égalité Fraternité





Liberté Égalité Fraternité

Janvier 2025

Numéro 24

SOMMAIRE

EDITORIAL

Page 1:

Bonne et Heureuse Année 2025

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Page 2:

Bilan de 4 ans de présidence

LA VIE DU COMITE 34

Pages 3 à 5 :

Remise des médailles à la Préfecture de l'Hérault

Pages 6 à 8 :

Journée du bénévolat à Frontignan

LA VIE DES ADHERENTS

Page 9:

Maison Sport et Santé à Clermont l'Hérault

Pages 10 et 11:

Juvignac Karaté Club

ACTUALITES FEDERALES

Pages 12 à 15 :

Conseil d'administration

ACTUALITES DIVERSES

Page 16:

M.A. LE FUR nommée à l'ANS

Page 17:

L'appel d'Alain CAPILLON Restos du Cœur

SPORTIFS HERAULTAIS

Pages 18:

Les Frères LEBRUN, numéro 1 mondial en double

PRESSE

Pages 19 à 20 :

Maison d'alimentation solidaire à Celleneuve

Les plateaux du bénévolat de l'AASS AGDE

EDITORIAL





Plus de bénévolat et d'assistance à ceux qui en ont besoin !
A l'avance merci !

1

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers(ères) amis(es)

Hé oui, déjà 4 ans ont passé depuis les dernières élections !

Quatre années qui sont passées à une allure folle, qui nous ont permis de mettre en place des nouveaux challenges pour récompenser les jeunes sportifs des sports traditionnels du département, les joutes languedociennes et la course camarguaise, le prix du jeune volontaire qui récompense les jeunes de moins de 18 ans qui s'investisse dans une association ou un club. Le Challenge du Jeune Arbitre et bien sûr sans oublier la Journée Mondiale du Bénévolat et les propositions et remise des médailles ministérielles jeunesse, sport et engagement associatif.

Tout cela a été réalisable grâce au travail d'une équipe unie et bien vaillante avec qui j'ai pu travailler en toute sérénité.

Bien que nous n'allions pas nous arrêter en si bon chemin, il faut penser à la *nouvelle mandature de 4 ans* qui débutera le jour ne notre prochaine *assemblée générale du samedi 25 Janvier 2025 à Lunel*, où je vous attends très nombreux.

Certains membres du Comité « vont raccrocher les crampons pour cette nouvelle mandature ». Merci à eux pour leur savoir-faire et leur implication au service du Comité, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous verrez, nous travaillons dans une bonne ambiance et que chaque nouvelle personne apporte ses idées qu'il faudra développer et mettre en place. Seul critère pour pouvoir être élu, être à jour de sa cotisation 2024.

Vous aurez tous les détails dans la *convocation de l'Assemblée Générale* que vous allez recevoir dans quelques jours.

De ce fait le 28 Janvier nous repartirons pour 4 années pleines de changements et de continuités pour servir la jeunesse, le sport et l'engagement associatif.

Je vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 25 Janvier!

Monique AGUGLIARO Présidente du CD34FFMJSEA





Le prix attire la clientèle, la qualité seule la retient.

MEUBLES TUGAS A BEZIERS DEPUIS 1944

Marie-Pierre et Gérard, ainsi que leurs collaborateurs, seront heureux de vous recevoir dans leur magasin pour vous proposer un large choix de meubles, salons, literies et articles de décoration!

LA VIE DU COMITE 34

REMISES DES MEDAILLES

PREFECTURE DE L'HERAULT



Ce jour-là, 61 médaillés ont reçu leur médailles remises par Laurence COLLAS, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports, Cheffe du Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, et Thibault FELIX, Chef de Cabinet du Préfet de l'Hérault et par Monique AGUGLIARO, Présidente du CD34FFMJSEA

Depuis 2014, les médailles peuvent être attribuées dans le bénévolat et dans tous les champs du secteur associatif.

Tous les domaines du **bénévola**t peuvent être récompensés :

- éducation physique et sports,
- mouvements de jeunesse et activités socio-éducatives,
- activités associatives au service de l'intérêt général,
- colonies de vacances, œuvres de plein air, activités de loisir social et éducation populaire,
- activités bénévole (dont service civique).

Le contingent annuel départemental étant de 4 médailles d'Or (15 ans d'ancienneté dont 5 ans à l'échelon Argent), 12 médailles d'Argent (4 ans d'ancienneté dont 10 ans à l'échelon Bronze) et 45 médailles de Bronze (6 ans d'ancienneté dans le bénévolat). Casier judiciaire B2 vierge.

Pour cette année :

Bronze : 14 femmes et 31 hommesArgent : 6 femmes et 6 hommes

- Or: 1 femme et 3 hommes.

Les dossiers de demande de *médailles de bronze* sont examinés par la *commission des médailles 2 fois par an*, avant chaque promotion (*1er janvier et 14 juillet*). Pour les *médailles d'argent et d'or*, ce sont les avis du *Préfet* sur les dossiers présentés qui sont envoyés avant les promotions du *1er janvier* et du *14 juillet* pour instruction par le *Ministère*.

Monsieur Le Préfet François Xavier LAUCH a souhaité qu'elle se déroule dans les salons de la Préfecture de Montpellier.



Distribution des médailles ministérielles







Remise de médaille



Remise de médaille

Christian ROUQUAND, membre du CD34FFMJSEA, médaillé d'argent



Photo des récipiendaires



Bureau du CD34FFMJSEA, Laurence COLLAS et Thibault FELIX



Un moment convivial a été organisé autour d'un cocktail offert par les services de la Préfecture en fin de cérémonie, à la suite de la remise des récompenses!

JOURNEE DU BENEVOLAT

FRONTIGNAN - SALLE VINCENT GINER



CHALLENGE REGIONAL

JEUNES ARBITRES:

- FONTAN Néomie
- TAOUTAT Ilyes

DIRIGEANTS BENEVOLES:

- COMMUN Fanny
- ROURE Philippe

CHALLENGE JEUNES ARBITRES:

- moins de 18 ans filles : **BOURIAMES Denise**
- moins de 18 ans garçons : COLL Quentin
- plus de 18 ans filles : DUBOIS Léa
- plus de 18 ans garçons : BROUSSES Killian

JEUNE BENEVOLE:

- VALETTE Victor

CHALLENGE DU BENEVOLAT:

- AMEUR Malika
- COMMUN Fanny
- CREPIN Florence
- FAURE Sandrine
- CAIZAC Emmanuel
- CANTAGRILL Romain
- CUENCA Frédéric
- **DUVAL Grégory**
- HANNEQUIN Stéphane
- LEGRAND Damien
- MONTAGNE Clément
- MORANTE Guillaume
- MORANTE Jean-Eudes
- NOURYGAT Gérard
- ROURE Philippe.





Public nombreux pour cette journée du bénévolat



Plateaux du Bénévolat



Gérard TUGAS et Monique AGUGLIARO



Michel MORANTE et Madame entouré par le bureau du CD34FFMJSEA

SPORTS TRADITIONNELS DE L'HERAULT :

Joutes languedociennes:

1er - CORTES François - AVENIR DES JOUTEURS DE LA POINTE-COURTE

2ème - BOUSQUET Alex - PAVOIS AGATHOIS

3^{ème} - JATS Lucas - LANCE SPORTIVE PALAVASIENNE

4ème - GORNAS Quentin – SOCIETE DES JOUTEURS BALARUCOIS

Courses Camarguaises:

- Champion de France : OUKAHRTI Ismaël - LUNEL

- **2**^{ème} **Héraultais** : **ANDRIEU Thomas** – CASTRIES

- 3^{ème} Héraultais : DE ANDRADE Enzo – VENDARGUES

- 4ème Héraultais : GIBERT Kélian – MAUGUIO



Les médaillés de l'ASS Agde



VALETTE Victor en famille!



Les récipiendaires – photos de groupe

LA VIE DE NOS ADHERENTS

UNE MAISON SPORT ET SANTE OUVRE A CLERMONT L'HERAULT

Le jeudi 3 octobre 2024, Clermont l'Hérault aura sa Maison Sport Santé, située avenue Paul Valéry à l'entrée de l'Espace Patrice REBICHON. Un lieu ouvert gratuitement aux particuliers désirant faire un bilan sport santé avant de pratiquer une activité physique qui leur soit adaptée.

L'accès au-devant d'un *pôle de spécialiste* fait suite à une *prescription médicale* ou *d'initiative personnelle*.

« C'est un complément dans notre politique sport santé, un plus pour la commune, une offre supplémentaire pour ses habitants. Nous avons fait appel à l'expérience du Lodévois pour démarrer », avance Jean-Jacques PINET, élu, en charge de ce domaine. En novembre 2021, le Lodévois Larzac avait répondu favorablement à un projet d'ouverture d'une maison sport santé sur son territoire.

Après une batterie de test physique et un questionnaire de sédentarité des enseignants APA en activité physique adaptée, aiguillent le volontaire vers une activité qui correspond à ses besoins, ses envies et existante sur le territoire. Un suivi est mis en place à l'issue d'une période de 6 mois, le candidat est réévalué afin de constater les progrès.

La santé des citoyens au cœur du projet :

Jean-Pierre COMBES président du *Club Omnisport du Lodévois* accompagné du *professeur en médecine* Michel DAUZAT ont créé cette *maison*. Une identité reconnue par les *ministères de tutelles* en *février 2022*, suivi d'un *agrément* en *décembre 2023*, pour une *durée de cinq ans*.

« A terme le projet était de développer ces structures sur le Cœur de l'Hérault et ses trois sites, Lodève, Clermont et Gignac. Depuis l'ouverture j'ai acquis de l'expérience. Aujourd'hui je suis dans la continuité de ce développement et Clermont l'Hérault à répondu favorablement à l'ouverture d'un site sur sa commune », explique Jean-Pierre COMBES. Et de préciser « Ce projet fait appel à des enseignants APA et cette mutualisation permet de conserver de l'emploi de spécialiste sur le territoire. L'idée aussi est de fédérer en Cœur d'Hérault toutes les personnes qui travaillent dans l'intérêt de la santé des citoyens ».



Jean-Jacques PINET, l'enseignante APA, Jean-Pierre COMBES

LE JUVIGNAC KARATE CLUB UNE ASSOCIATION SPORTIVE INVESTIE DEPUIS 35 ANS

Trois de nos adhérents s'impliquent dans l'enseignement et l'encadrement associatif pour tous les publics au sein du Juvignac Karaté Club : Michel CAREL, le Président fondateur de l'association sportive, Olivier FRANQUA et Claude ALBANO, tous deux enseignants bénévoles. Déjà la 35ème année d'investissement sur la ville de Juvignac, et le club continue de proposer des projets à ses licenciés : stages, perfectionnement technique, compétitions. Cent cinquante ceintures noires y ont été formées du 1er au 6ème dan, ainsi que de nombreux champions en combat et en technique, des arbitres, des jurys d'examen de grades, et des professeurs assistants.

Les *valeurs du sport* animent les *encadrants* pour une *pratique pour tous*, *adaptées à tous les publics* pour la *centaine de licenciés*. Le club poursuit sa dynamique sur la ville de *Juvignac* et travaille aussi avec la *Fédération française de Karaté* sur des projets fédéraux pour le rayonnement de la discipline et de son développement sur le département.

Le leitmotiv du club : s'entraîner sérieusement avec engagement, dans l'échange, la convivialité et la bonne humeur.

Venir pratiquer avec plaisir, ensemble!

Cours de Karaté loisirs, de perfectionnement ou de compétition depuis 1990 à Juvignac :

- du mardi au vendredi 18h30 pour les enfants, gymnase Lionel DE BRUNELIS
- du mardi au vendredi 19h30 pour les ados et les adultes, gymnase Lionel DE BRUNELIS
- enseignants diplômés d'Etat, ceintures noires 6ème dan de karaté
- 2 cours d'essai gratuits, le club a formé plus de 150 ceintures noires et a remporté de nombreuses compétitions départementales, régionales ou nationales.



de gauche à droite :

Olivier FRANQUA

Claude ALBANO

Michel CAREL



Groupe ados/adultes

Groupe enfants



Olivier FRANQUA

Membre du CD34FFMJSEA



ACTUALITES FEDERALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 4 Novembre 2024

Centre National d'Equitation Lamotte-Beuvron (Loir et Cher)

Le **président fédéral** André TORBIERO ouvre la séance à **10h00**. Il remercie M. le représentant de la Mairie pour les mots de bienvenue et **Alain COCU** qui nous accueille dans ce magnifique "**Parc Equestre Fédéral**" qui est le **Centre National de l'Equitation** appartenant à la **Fédération Française d'Equitation**.

Les points de l'Ordre du Jour sont abordés :

1-Accueil par le Président Fédéral :

André TORBIERO remercie les membres présents et ceux qui sont en visioconférence. Compte-tenu que dans l'après-midi se tient la réunion du Comité Régional du Centre Valde-Loire avec les Comités Départementaux, le Président Fédéral a souhaité inviter tous les Présidents à la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération. Il les remercie pour leur présence. Prompt rétablissement à notre *Président Honoraire* Jean GALLIOZ qui a eu, récemment, une *intervention chirurgicale*. Nos Vœux de complète guérison à Paul CARRE et Michel CHAIGNE. Il rappelle l'actualité sportive de l'été : les J.O. et J.O.P. ont été une réussite sur le plan de l'organisation, des résultats et des médailles : 140 médaillés entre les J.O. et les J.O.P. Bravo pour la qualité des cérémonies d'ouverture et de clôture. La parade de nos champions sur les Champs-Elysées et autour de l'Arcde-Triomphe a été une belle réussite quant à la mise à l'honneur de nos sportives et sportifs. Au-delà de la performance sportive, les J.O. sont l'occasion de rappeler les Valeurs du Sport et de l'Olympisme. L'espace d'un été nous avons été « je suis Paris 2024 ». Au cours des différentes compétitions les trois Valeurs de l'Olympisme que sont l'Excellence, le Respect et l'Amitié ont été respectées. Il convient de remercier tous les Volontaires Olympiques et plus particulièrement celles et ceux qui sont issus des Médaillés de la JSEA.

<u>2-Point sur les activités du Bureau et de la Fédération depuis le dernier Conseil</u> d'Administration du 4 Juin 2024 qui s'est tenu à Bordeaux :

Secrétariat administratif : Michèle SCHAELLER, Alexis TRINEZ, Benjamin GORGIBUS et André TORBIERO ont géré le Secteur Administratif au quotidien et Gérard BOUYER la partie comptable.

<u>3-Point sur les dossiers en cours</u> : le renouvellement de l'Agrément Jeunesse est reconduit pour une durée de cinq ans soit jusqu'au 25 Juin 2029. Dans un souci d'éviter aux Comités Départementaux et Régionaux de faire la demande d'Agrément Jeunesse auprès des Services de l'Etat (SDJES ou DRAJES), il a été convenu, avec le Service Jeunesse du Ministère, que l'Agrément Fédéral soit étendu à ces structures : à ce titre les Présidents ont été destinataires de l'Arrêté Ministériel.

4-ANS (Benjamin GORGIBUS):

Bilan des Comptes-Rendus Financiers de 2020 : l'Agence Nationale du Sport a informé Benjamin GORGIBUS que lors du versement des subventions de l'Agence pour l'année 2024, il a été systématiquement procédé à la compensation légale partielle ou totale de certains titres de recettes. Ainsi, les montants des reversements 2020 ont été systématiquement déduits par application de la compensation légale, de tout autre type de subvention dont le Comité serait bénéficiaire. Un avis des sommes à payer a été adressé aux organismes débiteurs concernés, avec la mention du montant restant dû le cas échéant et de la nature de la compensation effectuées. Pour votre information cela concerne deux de nos comités.

Reversements PSF 2021 et 2022: suite à nos échanges avec l'ANS, il a été indiqué que les courriers de demande de reversement ont été envoyés le 18 Septembre 2024 à quelques Comités concernés. La date limite de retour est fixée au 25 Novembre 2024 pour régulariser la situation. En rappelant que toute mise à jour des Comptes Rendus Financiers devra impérativement être effectuée en ligne dans « Le Compte Asso ». Ces courriers concernent deux régions et quatre comités. L'Agence Nationale du Sport, après analyse des retours réalisés avant le 25 Novembre 2024, finalisera d'ici la fin de l'année 2024 la liste complète des titres de recettes à émettre. Au-delà de cette date, aucune justification de la subvention 2021/2022 ne sera acceptée par l'Agence Nationale du Sport. L'ANS rappelle aussi que toutes demandes et/ou tous les retours des porteurs de projet doivent être obligatoirement envoyé(e)s à : psf-reversement@agencedusport.fr en rappelant les numéros des dossiers concernés. Les sollicitations qui n'auront pas été adressées par ce canal ne seront pas traitées.

Evaluation des dossiers 2023 : le 16 Mai 2024 Benjamin GORGIBUS a réuni la Commission Fédérale d'Instruction des dossiers PSF (CFIPSF) a procédé à l'instruction de 46 comptes-rendus financiers (CRF) des actions soutenues en année N par l'Agence Nationale du Sport, en fonction des critères d'évaluation et de priorisations indiquées dans la note de cadrage PSF 2023. Après analyse, la commission acte qu'aucune structure bénéficiaire ne fera l'objet d'une demande de reversement. Cela est dû en grande partie à un accompagnement de nos comités pour l'élaboration de leurs dossiers.

<u>Situation des Dossiers de 2024</u>: les travaux engagés par la commission adhoc ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée à la *FFMJSEA* d'un *montant 2024 de 133000* €, au regard des *critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2024*. Au 26 *Mai 2024*, date limite de dépôt des demandes de subventions, notre *FFMJSEA* a reçu et enregistré 60 dossiers de demandes de subventions.

- 0 dossiers rejeté.
- 2 dossiers étaient éligibles mais non retenus car ne correspondant pas aux critères de priorisation.
- 58 dossiers éligibles et ont fait l'objet d'une proposition de subvention.

<u>Projets d'Actions pour 2025</u>: pour la campagne de 2025, Benjamin GORGIBUS va réaliser, sous forme de tableau, un *Bilan Qualitatif et Quantitatif* qui sera notre guide pour bâtir ce futur. Pour refléter tout cela en 2025 il vous sera présenté 3 objectifs opérationnels qui devront être éligibles au financement dans le cadre du PSF de notre fédération. Nous traduirons tous ces éléments dans le mémento ANS 2025 FFMJSEA qui vous sera envoyé début Mars 2025. Benjamin GORGIBUS remercie tous les Membres de la Commission car nous avons des contraintes administratives qui nous demandent une rigueur en termes de compétences et de disponibilités non négligeable pour accompagner nos comités et répondre à leurs besoins à nos engagements auprès de l'ANS.

5-Aides Fédérales (Evelyne ARD/Gérard BOUYER) : bilan 2024 et versement des aides aux Comités. Les membres de la Commission se sont réunis le Mardi 18 Juin 2024 en présentiel dans les bureaux de la Fédération à Paris et ont validé 82 dossiers de Comités Départementaux ainsi que 9 dossiers de Comités Régionaux. Le montant global dédié aux différents Comités a été entièrement distribué soit une enveloppe de 39 550 €. Le Conseil d'Administration valide, par un vote majoritaire, les deux dossiers restés, par erreur technique, sans suite. Le montant global s'élève donc à 40 250 €. Un mail a été adressé à chaque *président* pour leur confirmer le montant alloué à leur *Comité*. Un autre mail sera, comme il se doit, envoyé à la commission des aides fédérales afin de les informer de cette légère modification, accompagné des explications. Les règlements ont été adressés à tous les Comités depuis le Lundi 28 Octobre 2024. Il est rappelé par la Présidente de la Commission, qu'un Comité est en attente de versement de l'Aide Fédérale car les adhérents 2024 ne sont pas, à ce jour, enregistrés. Evelyne ARD rappelle que tout dossier, pour être validé, doit être accompagné des résultats quantitatifs et financiers des actions menées avec leurs justificatifs. De plus, les achats des médailles ministérielles à notre boutique fédérale sont un des critères positifs rajouté en 2023. Nous mettons tout en œuvre afin que la Fédération puisse satisfaire au mieux les demandes d'Aide Fédérale et cette année, certains justificatifs ont été demandés pour ne pas pénaliser les dossiers et chacun a répondu aux différents courriels.

6-Bilan des J.O. et J.O.P. (Benjamin GORGIBUS et André TORBIERO) :

Pour l'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 et Paralympiques, ce ne sont pas moins de 45 000 volontaires qui se sont mobilisés! Pour l'essentiel il s'agira pour eux d'accueillir, d'orienter, de renseigner des millions de spectateurs, d'accompagner les 15 000 athlètes olympiques et paralympiques à Paris et en lle-deFrance, à Marseille, Lille, Nice, Lyon, Saint-Etienne, Nantes, Bordeaux, Châteauroux, et même à Tahiti. Ce recrutement massif de volontaires bénévoles, avait été confié au Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) qui faisait le lien avec les Fédérations. Rappel: notre Fédération étant labellisée « Terre de jeux 2024 » avait été contactée pour présenter 70 V.O.P sur critères en respectant la mixité, 8 dossiers n'avaient pas été retenus pour des raisons d'hébergements ou encore de disponibilités. A l'heure des bilans après la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques, nos volontaires sont rentrés avec le sentiment d'avoir vécu une aventure hors du temps.

7-La Billetterie populaire de l'Etat: comme signalé dans le Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 20 Février 2024, nous avons été sollicités par le Ministère des Sports, des J.O. et J.O.P. afin de distribuer des billets lors des compétitions. Cette billetterie dite « Populaire », imposait certaines recommandations notamment envers celles et ceux d'entre nous qui avons des responsabilités au sein de la Fédération et /ou des Comités Départementaux et Régionaux. Il n'était pas question de faire du favoritisme (du copinage). Nous avons fait appel aux Présidents des Comités Départementaux et au Comité Régional Île-de-France pour l'attribution des 38 billets pour les J.O. et des 12 billets pour les J.O.P.

<u>8-Site Internet, Bureautique, Téléphonie (Michèle SCHAELLER, Alain COCU et François CHABAUD)</u>:

Communications téléphoniques : permanence assurée l'après-midi uniquement.

Site Internet : François CHABAUD rappelle qu'il est intéressant de proposer un article sur l'actualité d'un **Comité Départemental**. Au-delà de l'effort notoire de rédaction de l'article, il conseille de prévoir une rédaction courte pour le site car la lecture à l'écran reste fatigante et incite les internautes à "**décrocher**". Le texte en ligne doit résumer l'article développé.

9-Point sur les Statuts et Règlement Intérieur (Michèle SCHAELLER): situation sur les futures modifications. Un exemplaire des travaux a été remis à André TORBIERO et Benjamin GORGIBUS pour relecture et annotation éventuelle. Un point reste à revoir : la parité. André TORBIERO a pris contact avec le Service Juridique du Ministère des Sports. Notre Fédération est classée dans les 22 Groupement Sportifs Nationaux, nous sommes une Fédération « apparentée ». Le Code du Sport, dans l'article R 121-3 conditionne l'obtention de l'Agrément à l'existence de dispositions statutaires garantissant le fonctionnement démocratique, la transparence de la gestion et l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes. Il prévoit notamment, pour les fédérations, que la représentation des femmes est garantie au sein des instances dirigeantes en leur attribuant un nombre de sièges en proportion du nombre de licenciées éligibles. A ce jour, compte-tenu du nombre de licenciés nous sommes à 25% minimum de sièges réservés aux élues féminines. A noter que sur cette mandature, nous avons 7 femmes élues soit 35% de représentation et la Parité stricte dans la composition du Bureau.

<u> 10-Bulletin le Médaillé (Éric COËNE)</u> :

Résultats du *Concours des Prix des J.O. et J.O.P. de Paris 2024* : l'athlète « caché » était **Léon MARCHAND** et la réponse attendue pour la *question subsidiaire était 31*. *Classement des Lauréats :*

1er Serge WILMO 11, rue Caron 89310 MOULINS-EN-TONNERROIS
2ème Maurice JOUSSET 8, place de la Vanone 91940 LES ULIS
3ème Jean-Claude CUENEY 9, rue du Haut-Barr 67700 OTTERSWILLER
4ème Séverine PEIGNAULT 20, rue du Blom 86370 CHATEAU-LARCHER
5ème Pascal FARINES 10, rue Paul Moraud 66100 PERPIGNAN.

Les membres de la *Commission Communication* qui se réunissent en présentiel au cours du mois de décembre prochain affineront ce projet. Comme indiqué en page 16 du bulletin n° 107, les Comités sont invités à transmettre leurs articles au plus tard le Samedi 07 Décembre 2024. La revue n° 108 sera la dernière maquette du mandat, aussi, une surprise sera réservée pour la conception de la quatrième de couverture. c. Suggestion de conception d'un calendrier 2025 personnalisé FFMJSEA: Les membres de la Commission Communication suggèrent de réaliser un calendrier 2025 à intégrer sous le même pli que la revue n° 108: proposition adoptée à l'unanimité des Membres du Conseil d'Administration.

<u>11- La Journée Mondiale du Bénévolat (Marc VERLAY)</u> : organisation et dotations.

Les envois de plateaux (932 commandés à ce jour) sont en cours jusqu'au 15 Novembre 2024. Soixante-dix-neuf Comités ont participé (sensiblement le même qu'en 2023). Le nombre de plateaux gravés est identique à celui de l'an dernier, pour un coût maintenu de 22 €/plateau. La Fédération gère les commandes et les règlements des Comités.

Le trésorier réglera le montant global au fournisseur. Le modèle numérique du diplôme figure sur le site FFMJSEA Intranet - base documentaire mise à jour par François CHABAUD, et permet aux départements de l'éditer autant de fois que nécessaire. Le décalage de la campagne 2024 (Mai à Juin 2024) a permis une gestion moins contrainte en temps, entre les commandes et les livraisons. Il s'agit en 2024 d'un nouveau trophée plus élégant sur support métallique dont le coût énergétique s'inscrit dans une démarche de développement durable et qui reste adapté à nos contraintes budgétaires.

Compte-Rendu adopté à la majorité La séance est levée à 12h35.

Compte rendu établi à partir des notes prises en séance par Michèle SCHAELLER, Alexis TRINEZ et André TORBIERO

ACTUALITES DIVERSES

MARIE-AMELIE LE FUR

ELUE PRESIDENTE DE L'ANS

Marie-Amélie LE FUR (36 ans) a été désignée jeudi 27 novembre 2024 présidente de l'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) et a salué « une nomination qui l'engage à un moment crucial pour le sport français », selon un communiqué du ministère des Sports. Actuellement présidente du Comité paralympique français (CPSF), elle a été désignée par l'assemblée générale de l'ANS du ministre des Sports Gil AVEROUS.

Triple championne paralympique d'athlétisme (100 m en 2012, 400 m et saut en longueur en 2016), Marie-Amélie LE FUR a remporté neuf médailles aux Jeux Paralympiques au cours de sa carrière. « Cette nomination m'honore autant qu'elle m'engage car la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques doit se traduire par un héritage tangible et durable », a-t-elle ajouté. Créée en 2019, l'ANS est le bras armé de l'État pour le sport de haut niveau et le développement de la pratique sportive. Cette agence réunit l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et des représentants des entreprises. Le pôle haute performance est désormais dirigé par Yann CUCHERAT, après avoir été géré par Claude ONESTA, l'ancien entraîneur de l'équipe de France masculine de handball.





Marie-Amélie LEFUR



LA PYRAMIDE depuis 1984

10 avenue de la Bordelaise – Z.A.E. La Peyrade 34110 FRONTIGNAN-LAPEYRADE Formule unique avec buffets à volonté



Réservation par téléphone : 04 67 48 97 77

LES RESTOS DU CŒUR

Appel d'Alain CAPILLON Responsable Départemental

Face à *la crise sanitaire, sociale et économique* et à *la gravité des événements en Europe*, nos centres d'activités sont mobilisés et prêts à accueillir toutes les personnes les plus démunies et celles qui sont les plus fragilisées. Comme tous les *Restos du Cœur en France*, les réfugiés d'*Ukraine* qui sont et qui arriveront dans notre pays nous trouvent et nous trouveront là et prêts à les soutenir, à l'instar de ce que nous faisons pour tous les réfugiés et toute personne ayant besoin de l'aide des *Restos du Cœur*.

Dans l'*Hérault*, nous accueillons ceux qui viennent dans nos centres. Nous fournissons d'ailleurs déjà des repas chauds ainsi que des produits d'hygiène aux réfugiés Ukrainiens dans les gymnases de *Montpellier*.

Pour faire face à une demande qui s'accroît de jour en jour, nous faisons donc appel à tous pour agir avec nous :

- par vos dons financiers ou en nature,
- en devenant une entreprise partenaire,
- en nous rejoignant en tant que bénévole.
- « Il n'y a pas de profil type ou de petite compétence aux Restos du Cœur. Chaque bénévole, parce qu'il est toujours utile, contribue à assurer le fonctionnement et le développement des Restos du Cœur.

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre site ou à appeler le centre le plus proche de chez vous et voyez avec les bénévoles déjà présents comment vous pouvez vous engager en fonction de vos disponibilités. »

Les **Restos du Cœur** ne sont pas qu'une **Association de distribution de produits alimentaires**, nous sommes présents dans l'**aide à la personne** qui couvre beaucoup de domaines méconnus du grand public (aide à la recherche d'emploi, cours de Français et d'informatique, aide juridique, cinéma, vacances, collectes, accès au droit et à la justice, microcrédit...).

Quelles que soient vos *compétences* et en fonction de vos *centres d'intérêt*, choisissez les pôles qui vous semblent le mieux adapté (*capacités physiques, morales, relationnelles, humaines ou compétences techniques comptables, juridiques, informatiques, médicales...).*

« Sans nos bénévoles étudiant(e)s, retraité(e)s, au foyer, actifs avec un emploi ou en recherche d'emploi, les Restos ne peuvent pas fonctionner. Nous serons heureux de vous compter parmi nous. On compte sur vous ! »



Alain CAPILLON

Responsable départemental Restos du Cœur de l'Hérault

SPORTIFS HERAULTAIS

SUR LE TOÎT DU MONDE!

Le 23 novembre 2024 à Fukuoka au Japon, Félix et Alexis LEBRUN ont remporté la finale du circuit mondial WTT, dernier tournoi de la saison et décroché la place de numéro 1 en double. Une première dans l'histoire du tennis de table français et européen. Insatiables, les frangins montpelliérains se sont imposés face à la paire japonaise, TOGAMI-SHINOZUKA!

Un premier set perdu 12 à 14, les frères LEBRUN égalisent sur la même marque dans la 2ème manche puis enlèvent le 3ème set 11 à 6, perdre le 4ème set 11-7, avant de s'envoler dans la 5em manche 11 à 4, les frères LEBRUN retrouvant leur complicité et un niveau de jeu impressionnant.

C'est donc un trophée de plus après les titres de *champions de France et d'Europe* et les *deux médailles de bronze aux Jeux Olympiques*, l'année est magique pour le duo et pour le *ping tricolore*.

On ne remerciera jamais assez les LEBRUN, *les frères lunettes* comme les surnomment les journalistes japonais. Félix et Alexis LEBRUN prennent de plus en plus de plaisir et pensent déjà au *grand Smash de Singapour fin janvier et début février 2025.*

Histoire de bien commencer la nouvelle année que l'on souhaite pleine de titres aux sportifs héraultais.

Texte Alain MARROT



PRESSE

Midi Libre MONTPELLIER 24/11/2024

Celleneuve sera doté d'une Maison de l'Alimentation Solidaire

SOLIDARITÉ

Il s'agira d'un lieu de démocratie alimentaire et de solidarité ouvert à tous les habitants.

Guillaume Richard

grichard@midilibre.com

« Un Français sur trois a déjà sauté un repas par manque de moyen et un enfant sur cinq ne mange pas trois repas par jour », rappelle Marie Massart, adjointe au maire déléguée à la politique alimentaire. « Cette réalité est encore plus forte à Montpellier, ou un naonant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté. »

« Les gens qui n'arrivent pas à nourrir leur famille font appel à l'aide alimentaire mais ils bénéficient souvent de produits de mauvaise qualité. Et 52 % des gens qui ont droit à cette aide n'y font pas appel parce qu'ils ont honte, »

« Cette Maison de l'Alimentation Solidaire (MAS), c'est tout l'inverse. C'est un lieu de vie avec une grande mixité, où chacun pourra accéder à une alimentation de qualité, à la hauteur de ses moyens. Elle sera surtout ouverte aux habitants du quartier. Les gens pourront aussi (apprendre à) cuisiner. »

« Rapprocher les citoyens des bons produits et sortir de la junk food, c'est un travail de longue haleine qui passe aussi par l'aménagement de l'espace public », souligne Isabelle Touzard, viceprésidente déléguée à la Transition écologique et solidaire et à l'alimentation.

Épicerie, cuisine, café-cantine...

À Celleneuve, la Ville a rendu cela possible en préemptant un



Le projet qui sera concrétisé début 2026 a été présenté hier à Celleneuve.

bâtiment de 360 m2 pour 500 000 €. Les travaux d'un montant de 800 000 € sont financés par la Ville, le Feder (Fonds européen) via la Région, et l'État. Début 2026, la MAS qui répond au doux nom de Superluette ouvrira ses portes sur l'esplanade Léo-Mallet. Un emplacement idéal, situé à proximité de la Maison pour tous Marie-Curie.

Le rez-de-chaussée de la MAS abritera un espace enfants-ados, des bureaux, une salle de réunion, l'épicerie solidaire et des groupements d'achat de produits locaux. À l'étage, on trouvera la cuisine partagée, où auront lieu des ateliers, et le café-cantine so-

lidaire à prix libre. Une terrasse végétalisée de 80 m2 complétera l'ensemble.

Un projet confié par la Ville aux associations

Une quinzaine de salariés de trois associations feront vivre le lieu: L'Esperluette, la Caisse Alimentaire Commune et VRAC & Cocinas. Toutes trois avaient souhaité créer des lieux de partage autour de l'alimentation durable. La Ville leur a confié le projet.

Elles sont membres du collectif "Territoires à VivreS", qui a vu le jour en France, sur la Métropole de Montpellier. Un des quatre territoires en France, avec Lyon, Aix-Marseille et Toulouse. Le projet mené à la MAS entre en résonance avec la politique ali-

résonance avec la politique alimentaire de la Ville, ainsi qu'avec les actions menées contre la pauvreté et l'exclusion, et en faveur de la transition écologique, de la souveraineté alimentaire et de la santé publique.

« Ce projet semble être une évidence mais il est incroyable car il fait fraternité, a souligné le maire Michaël Delafosse. Je suis très fier de le financer et je salue toutes les associations qui favorisent une alimentation choisie, de qualité et durable ».

Ce samedi, la présentation du projet marquait le début d'une journée d'animations autour de la MAS, à Celleneuve. C'était aussi la première manifestation du festival "Manger comme on sème, le Festival des 4 Saisons" qui propose visites de fermes, balades, ateliers, marchés, dégustations et festivités à Montpellier et aux alentours, jusqu'au 8 décembre.



Lors de la visite des locaux, au rez-de-chaussée.

> www.montpellier3m.fr/mangercomme-seme-le-festival-des-4saisons

H.





Florence, Damien, Stéphane et Romain ont reçu le « plateau du bénévolat »

- Romain a été particulièrement remarqué pour sa participation en tant que bénévole lors de la semaine de la cérémonie d'ouverture et sur les bassins olympiques.
- Florence s'est distinguée par son rôle de formatrice et son engagement constant sur les dispositifs prévisionnels de secours.
- Damien et Stéphane, quant à eux, ont été honorés pour leurs activités variées, allant de l'organisation à l'intervention sur les dispositifs de secours.

"Cette distinction est une immense fierté pour l'AASS Agde, qui voit ses membres mis à l'honneur pour la deuxième année consécutive, après la reconnaissance de quatre jeunes bénévoles en 2023." explique le président de l'association.

L'AASS Agde continue de promouvoir les valeurs d'entraide, de citoyenneté et de sport à travers ses initiatives. Cette distinction marque une étape importante dans son engagement collectif et encourage la relève à s'investir dans le bénévolat.



FRONTIGNAN GIGNAC **PEZENAS** CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04 67 18 52 07